6me ANNÉE N° 11 PARAIT LE SAMEDI 15 Mars 1890

SISTERON JOURNAL

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre Francs par An
ÉTRANGER : Le Port en sus

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12
Aug. TURIN, Imprimeur-Gérant
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les bureaux de poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne) 0,20
Commerciales (la ligne) 0,15
Réclames (la ligne) 0,30
Pour les grandes Annonces et les Annonces répétées, on traite de gré à gré.

CONFIRMATION NOUVELLE

Décidément la chambre, si elle a quelque intelligence de la situation, fera bien de ne pas poursuivre la série des invalidations. Cette petite besogne lui réussit fort mal.

Les élections de dimanche dernier prouvent que les électeurs ne sont pas aussi maniables qu'on le pensait. Nous ne pouvons qu'en être satisfaits. Le suffrage universel serait bien compromis le jour où il serait à la merci de qui que ce soit.

Somme toute, il n'y a eu ni gain ni perte pour les républicains. Dans la Véndée, M. Guillement a pu remplacer un des invalidés ; en revanche, dans l'arrondissement de Loches un boulangiste remplace un républicain gouvernemental. On peut s'étonner que dans cet arrondissement il y ait tant de mécontants ; M. Wilson avait cependant bien fait les choses.

Peut-être proteste-t-on contre son éloignement des affaires.

Dans le Loiret, M. Loreau est de nouveau élu. Il avait fait une adhésion très nette à la République, et son coucurrent, M. Portalis, qui est assurément un des journalistes ayant le plus de connaissances et le plus d'originalité, ne passe pas pour un caractère. Il ne pouvait, sans faire sourire, reprocher à son concurrent ses opinions successives. C'est plus qu'il n'en faut pour expliquer son échec.

En somme, il n'y a rien de changé dans le pays, il faut dire qu'il n'y avait rien de changé non plus dans le Parlement. Il est prouvé que les mêmes causes produisent les mêmes effets. On s'en doutait.

T.G.

DEUX EXÉCUTIONS

Jeantroux et Ribot, deux gosses unis dans le crime, résolurent un jour d'assassiner une vieille concierge de la rue Bonaparte.

On vient, malgré leur jeune âge, de décoller ces criminels.

On les a exécutés pour faire un exemple. pour démonter aux gens de leur âge qui seraient trop enclins à tuer les concierges ou autres créatures pacifiques. que M. Deibler les attend au détour du chemin.

On peut assurément faire de fort belles et de fort justes tirades contre la peine de mort. Il est certain que dans bon nombre de cas, c'est la société qui a développé de coupables instincts. Elle est trop souvent dans son tort en ayant négligé l'hygiène morale qu'elle doit aux plus déshérités, en ayant livré à une promiscuité dangereuse des natures qui pouvaient encore s'amender. Il n'est pas douteux non plus que ses jugements sont sujets à erreur, qu'elle n'est pas en tous cas capable de decerner la part de responsabilité qui revient aux meurtriers. Mais force est avant tout de se défendre, de prémunir les honnêtes gens contre les attentats des dangereux, responsables ou inconcients. Tant qu'on aura pas trouvé le moyen d'empêcher d'une façon sûre les récidives criminelles, il conviendra d'anéantir les meutriers.

Aussi bien l'opinion publique saitbon gré à la clémence présidentielle de ne s'exercer que dans des cas forts rares. Les assassins qui viennent d'être exécutés n'étaient pas dignes de grande pitié : s'ils avaient pu par l'évasion recouvrer la liberté, il n'est pas douteux qu'ils auraient poursuivi leurs nobles exploits, et il n'était pas indispensable de leur assurer dans quelque colonie une existance relativement heureuse et fort coûteuse pour le Trésor public, alors que tant de malheureux en France sont beaucoup plus dignes d'être secourus.

Ce que l'on ferait bien, c'est de hâter le vote de la proposition Bardoux. La publicité des exécutions capitales semble bien, si l'on en croit les statisques, ne guère intimider ceux dont les dangereuses tendances auraient besoin d'être refrénées. A Paris elle donne lieu à un spectacle dégoûtant.

Ces amateurs de « dernières » qui viennent se payer la tête des assassins, après avoir fait fête toute la nuit de la façon la plus crapuleuse, ne sentent excités en eux que les instincts les plus bas. Il est salutaire, paraît-il, de voir lever l'aurore ; cela prédispose à la vertu ; nous voulons bien le croire, à condition toutefois qn'on aille la voir lever ailleurs qu'à la place de la Roquette. En cet endroit, la société y est vraiment un peu trop mêlée.

D. F.

CHOSES AGRICOLES

Le Crédit Foncier

— Le Crédit foncier ! Moi d'abord, je n'y vais pas par quatre chemins et si ça ne dépendait que de moi, il serait bientôt supprimé purement et simplement.

— Vous voulez rire ?

— Non, Monsieur, je ne ris pas. Vous pouvez me traiter de sabreur, de révolutionnaire, de tout ce que vous voudrez, rien n'y fera, je fais des vœux pour sa suppression complète, radicale, exactement comme j'en ferais pour la disparition d'une verrue génante ou d'un cor au pied dont les douloureux élancements me fatigueraient pour marcher.

— Que vous a-t-il donc fait ?

— Ce qu'il a fait à tous les agriculteurs pour lesquels sa présence constitue un danger perpétuel. C'est pour nous comme une espèce d'épée de Damoclès toujours prête à tomber sur notre tête. En principe, vous le savez, le Crédit foncier fut créé pour venir en aide à l'agriculture. Or. a-t-il suivi la voie qu'on lui avait tracé ? Non. Ayant prêté beaucoup plus aux villes qu'aux campagnes, il est aujourd'hui naturellement porté à empêcher les populations de repeupler les champs ce qui amènerait une diminution des valeurs locatives. Il est donc hostile à ce qu'il devait soutenir.

— C'est vrai.

— Mais il fait plus, le sournois. Ses perpétuelles émissions de titres ne sont autre chose que des loteries dont les cultivateurs ne sont malheureusement pas encore saturés. Le courtier adroit qui sait faire briller de vant leurs yeux l'espoir d'un gros lot en tente toujours quelques-uns. Cinq cent mille francs, songez-donc ! si la chance le voulait, oh ! quelle noce, mes amis ! Et alors attirés par le jeu d'une façon irrésistible comme l'alouette est attirée par le miroir, ils achètent une ou deux obligations, se déssaisissent d'un argent précieux et laissent leurs terres s'appauvrir au lieu de leur donner une plus value. Grisés, ils ne réfléchissent pas que cet argent n'est drainé que pour augmenter les réductions des grandes villes et devenir nn agent de centralisation entre les mains de leurs ennemis.

— Ainsi vous pensez que le Crédit foncier est cause en partie de la dépopulation des campagnes,

— Evidemment.

— Mais si vous le supprimez, par quoi le remplacerez-vous ?

Par un établissement qui sera ce qu'il aurait dû être ; un Crédit agricole, par exemple.

Paul d'HUGUES,
de la Société des Agriculteurs de France

CHRONIQUE LOCALE
ET RÉGIONALE

Sisteron

Nous avons reçu la lettre suivante :

Monsieur le Directeur du *Sisteron-Journal*,

« Je vous serai reconnaissant si vous voulez bien déclarer une bonne fois que je ne suis pas l'auteur des articles qui paraissent assez régulièrement dans votre journal sous la signature T. G.

« J'apprends, un peu tard, qu'on a cru devoir m'attribuer un de ces articles dans lequel il était, parait-il, question des décorations accordées par le Ministère de l'instruction publique. Je n'ai pas lu cet article, mais si je m'en rapporte à ce qu'on m'en a dit, c'était un article de critique dirigé contre les nouveaux officiers d'académie. Je n'ai ni écrit, ni inspiré cet article, pas plus que tous les autres signés T. G.

Voilà des années que je vis complétement détaché de tout ce qui touche à la politique locale. Les récits que j'écris de mes excursions à travers les Alpes, quelques études et travaux de science que je publie de temps à autre dans les journaux scientifiques de Paris, suffisent amplement à m'occuper aux heures de loisir, d'ailleurs fort rares, dont je dispose.

« Et puis, qu'on ne me fasse pas l'injure de croire que je me préoccupe, pour la critiquer, de telle de ces nominations

© VILLE DE SISTERON

à laquelle on a tout naturellement songé aussitôt avec le même esprit méchant qu'on avait mis à m'attribuer l'article.

J'ai le respect de mes adversaires. Celui qu'on a cru visé par la critique, et avec lequel je suis heureux d'avoir sans cesse entretenu de cordiales relations ne me démentira pas.

« Agréez, etc. »

G. TARDIEU.

La déclaration de M. Tardieu est de tous points exacte. Les articles qui paraissent sous la signature T. G. émanent de notre correspondant parisien, rédacteur de la *Correspondance Française*. Quant à l'article du même auteur, dont il est question dans la lettre ci-dessus, il est fait de généralités et ne vise particulièrement personne.

———

Eclairage électrique. — Le Conseil municipal réuni dimanche soir, a définitivement resolu la question de l'éclairage électrique. Le traité passé avec M. Rolland, ingénieur électricien d'un grand mérite a été signé et envoyé à l'approbation de M. le Préfet.

Le cahier des charges, dont les articles sont conçus sur les bases les plus larges, donne toute satisfaction aux intérêts de la ville et des particuliers. Moyennant 4,000 francs (prix que la ville paye actuellement pour un mauvais éclairage au pétrole) l'entrepreneur fourni 100 lampes de 16 bougies ; éclaire du soleil couché à une heure du matin pour reprendre à 5 heures du matin jusqu'au jour.

Les veilles de foire, les foires, les principales fêtes et les jours gras le ville sera éclairée toute la nuit.

En cas d'incendie, l'électricien, prévenu par une sonnerie électrique, dont l'appel est à la Mairie, sera tenu d'éclairer immédiatement.

Enfin, au bout de trente ans, terme du bail, la ville devient propriétaire des appareils, machines dynamo, canal, etc.

Nous ne donnons que les grandes lignes de ce traité dont l'exécution, sauf cas de force majeure, commencera le 1er décembre de cette année.

Ajoutons qu'aussitôt qu'on a appris, dans le public, que l'éclairage électrique serait bientôt un fait accompli, un certain nombre de magasiniers se sont spontanément fait inscrire.

———

Horloge. — Bientôt, parait-il, la vieille Tour de l'Horloge et le *portail* qui la supporte, auront vécu. Il est question de les démolir, de faire l'acquisition d'une nouvelle horloge qui serait placée sur le fronton de l'Hôtel de Ville.

Un cadran lumineux donnera l'heure la nuit.

———

Bals masqués. — Pendant que le Conseil municipal travaille, les administrés songent à s'amuser. Ce soir au Café du Commerce a lieu le bal masqué que nous annoncé. De nombreuses invitations ont été faites par les organisateurs et certainement la salle sera trop petite pour contenir tous les élégants masques qui répondront à ces invitations.

*
* *

Demain soir, à l'*Alcazar*, ceux qui ont des jarrets complaisants pourront renouveler leurs gambades. Le bal masqué donné dans cet établissement qui, ce carnaval, a presque monopolisé ce genre d'amusement sera des plus brillauts, si l'on en juge par les préparatifs qui se sont faits cette semaine, au dire d'un de nos reporters.

Comme toujours l'excellent orchestre des bals de cet hiver prêtera son concours à ces deux bals de *l'ami-Carême*, qui franchement est un bon diable puisqu'il offre à notre jeunessse un prétexte pour s'esbaudir.

———

Théâtre-Alcazar. — Lundi à l'Alcazar la troupe Dartès qui a laissé d'excellents souvenirs dans notre ville, vient inaugurer la saison théâtrale. Les débuts auront lieu par *Gillette de Narbonne*, le charmant opéra-comique d'Audran.

Le prix des places a été mis à la portée de toutes les bourses : premières 1 fr., secondes 0 fr. 50.

———

Variétés Sisteronaises. — Cette semaine a vu les adieux de Mlle A. Barthez, qu'un superbe engagement appelle au Pirée. En attendant les nouveaux débuts annoncés par la Direction, Mlles William et Capderoque luttent de gentillesse, de brio et d'entrain pour satisfaire leur public. Il faut croire qu'elles y parviennent, puisqu'elles sont tous les soirs applaudies et bissées.

On annonce que Mlle William doit prochainement débuter à l'Alcazar de Marseille. Ces débuts seront certainement un succès.

———

ETAT CIVIL

du 7 au 14 mars 1890

NAISSANCES

Silvy Henri-Désiré-Louis-Emile.
Imbert Marie-Joséphine.
Caulet Eva-Sabine-Marie.

PUBLICATION DE MARIAGES

Entre M. Masse Augelin-Paul cordonnier et Mme Blanc Adelaïde-Julie Vve Bernard.

DÉCÉS

Chastel Fréderic-Ernest âgé de 8 Jours
Julien Louis-Hipolyte âgé de 70 ans.
Jullier Marie-Rose-veuve Plauche âgée de 42 ans.

———

Un mot de la fin. — Au café :

— Qu'est-ce que monsieur prend ?

— Je prends froid, mon ami : fermez donc la fenêtre !

———

Eau minérale naturelle de Vals, source « Les Célestins », prime du journal. 50 litres contre mandat de 15 fr. adressé au bureau du *Sisteron-Journal*.

Voir aux annonces les **Grands Magasins du Printemps** de Paris

---

AUX SOURDS

Une personne guérie de 23 années de surdité et de bruits d'oreilles par un remède simple en enverra gratis la description à quiconque en fera demande à NICHOLSON, 4 rue Drouot, Paris.

L'ASSURANCE DE MON MEPRIS

Lorsque le sang vermeil circule à fleur de peau,
Sous l'effet bienfaisant du magique « Congo »
La jaune influenza sur nous n'a point de prise ;
Pour moi, grâce à Vaissier, ce mal je le méprise !

Un qui se moque du fléau à l'inventeur du Congo.

Dépositaires : MM. Fray et Saunier, 85, rue Tupin, à Lyon.

Une Expulsion Nécessaire

Il ne s'agit pas de Mme de Sombreuil ni d'un prétendant au trône. Il faut envisager la question de face, une bonne fois.

Nous admettons une bonne constitution et pourtant tout l'organisme est détraqué ; on éprouve un malaise général, manque d'appétit, de sommeil, etc., enfin de la constipation s'en mêle.

La situation ne peut durer longtemps ainsi et l'expultion de toutes les matières glaireuses et bilieuses qui se sont accumulées devient indispensable.

A quel purgatif assez actif s'adresser, purgatif agréable à prendre et agissant efficacement sans coliques ? — Le Purgatif Géraudel remplit toutes ces conditions.

On trouve le Purgatif Géraudel à Sisteron dans toutes les pharmacies.

REVUE FINANCIÈRE

Paris 26 Février 1890

Le comptant seul donne en ce moment un peu d'animation au marché. Cela suffit à maintenip les cours à un bon niveau. 3 o|o 88, 50. 4 1|2 o|o 105. 82.

Le Crédit foncier, trés favorisé, est demandé à 1322,50. La Banque de Paris passe de 780 à 795 accompagnée dans son mouvement de hausse par la Banque nationale du Brésil qui s'échange à 605 au lieu de 582, 50.

La Société Générale s'est annuée 2 480. La Banque d'Escompte reste à 517,50. Les Dépots et comptes courants sont à 600. Le courant des achats se dévoppe sur le 3 o|o Portuhais coté 63, 75 et surtout sur le 4 1|2 o|o en prévisiou du coupon de 11,25 qui sera payé le 1er Avril prochain.

Les compagnies d'assurances sur la vie ont commencé leur compagnie de production.

Les compagnies étrangères ont été moins économes, belles venues des Etats, Unis ont une proportion de frais variant de 23 à 29 o|o du montant des primes. Il est clair que les bénéfices à distribuer seront d'autant moindres que les frais auront absorbée plus d'argeut.

On traite l'obligation des chemins Economiques à 393.5o.

PRIME EXCEPTIONNELLE

offerte aux Abonnés du journal

Portraits Peints à l'Huile

Le *Sisteron-Journal* qui ne recule devant aucun sacrifice, lorsqu'il s'agit d'être agréable à ses lecteurs, leur offre à titre de **prime exceptionnelle** leur portrait peint à l'huile.

L'exécution de ces portraits est confiée aux soins d'une réunion de peintres de talent dont les ouvrages ont été **admis et médaillés** aux Expositions annuelles de peinture de Paris.

Pour recevoir ce portrait gratis, il suffit d'adresser à M. PERET peintre, N° 9, Faubourg Poissonnière, Paris, la photographie à reproduire, avec la bande du Journal collée derrière.

C'est un véritable travail artistique qu'il ne faut pas confondre avec les photographies coloriées qu'on trouve dans le commerce.

La photographie qui a servi de modéle est retournée **intacte** avec la peinture **agrandie**.

Il ne faut pas oublier en envoyant la photographie d'indiquer la couleur des cheveux, des yeux, des vêtements et accessoires.

NOTA : L'abonné aura à s'entendre au préalable, avec M. PERET au sujet des menus frais qni lui incombent, pour recevoir son portrait peint "**Gratis**".

Commune de Vallavoire

Purge d'Hypothèques

AVIS

Par acte administratif reçu le huit janvier, mil huit cen quatre-vingt-dix par M. le Maire de Vallavoire à cet effet délégué, enregistré, le sieur Bouchet Arnoux, propriétaire demeurant et domicilié à la Bourasse, commune de Vallavoire, a cédé à la dite commune de Vallavoire pour rectification du chemin vicinal ordinaire numéro 1, les terrains désignés aux sections D, A A du plan cadastral sous les numéros 16, 15, 127, 113, 112, 106, et 189, sise au quartier du Creux de Roman, Champ des Amandiers, Cheneviers, Pra des Apruniers, la Bourasse et Pra du Para, en nature de bois taillés, vague, labourable, pré et aire, d'une contenance totale de trois mille quarante-un mètres carrés.

La vente est consentie moyennant le prix total de mille huit cent quarante-deux francs, quarante-un centimes y compris neuf cent soixante-huit francs, pour indemnité de déprédation et destruction d'un four à plâtre.

Cette publication est faite en conformité des articles 6 et 15 de la loi du 3 mai 1841, afin que les intéressés puissent, dans la quinzaine de la transcription de l'acte, faire inscrire les privilèges et les hypothèques conventionnelles, judiciaires ou légales.

A défaut d'incriptions, dans ce délai, les immeubles cédés à la commune, seront affranchis de tous privilèges de quelque nature qu'ils soient, sans préjudice des droits des femmes, mineurs et interdits, sur le montant de l'indemnité revenant au vendeur.

Fait à Vallavoire, le

Le Maire.

ETUDES
de
Me Florimond TANC,
licencié en droit,
avoué à Gap, route de Provence
et de
Me Ferdinand JOUGLARD,
notaire
en la même ville, rue Elysée

VENTE

aux

ENCHÈRES PUBLIQUES

PAR LICITATION

de divers

IMMEUBLES

SITUÉS

sur les communes de Gap Château - Arnoux, l'Escale et Aubignosc (B.-A.)

Adjudication fixée au DIMANCHE TRENTE MARS mil huit cent quatre-vingt-dix, à deux heures du soir, à Gap, en l'étude de Me Jouglard, notaire en ladite ville, rue Elysée.

En vertu et exécution d'un jugement de défaut rendu par le Tribunal civil de Gap le quatre février mil huit centquatre-vingt-dix.

A la requête de Madame Noélie Euphrosine-Joséphine-Buès, veuve Aubert, rentière domiciliée et demeurant à Gap, laquelle a pour avoué constitué Me Tanc, licencié en droit, lequel exerce ses fonctions près le Tribunal civil de la dite ville, y demeurant.

© VILLE DE SISTERON

A l'encontre de M. Joseph Jean-Baptiste Buès, docteur en médecine domicilié et demeurant à Sisteron.

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques, par licitation, des immeubles ci-après désignés, qui dépendent de la succession de Madame Joséphine Françoise-Aubert, veuve Buès, vivant rentière à Gap.

DÉSIGNATION
des Immeubles à vendre

§ I.
sur la commune de Gap

Une belle propriété, appelée la Blâche, située près la ville de Gap, comprenant, maison d'habitation, bâtiment d'exploitation, remise, moulin à blé, buanderie, établissement de bains, cour, jardinl, bosquet, prés avec nombreux arbres fruitiers, terres labourables et bois taillis. Elle est inscrite au plan cadastral pour une contenance de six hectares quarante-huit ares quinze centiares, sous les numéros 851, 852, 853, 856, 857, 858, 860, 863, 865, 822, 859, 861, 862, et 888, de la section C ; I, 2, 3, 3 bis, 44 bis, et 5 de la section D, et 1240 p de la section B, aux lieux dits la Blâche, Cordeliers, Montcalvaire, Pré la Luye et Molines.

§ II.
sur la commune de Château-Arnoux

Un domaine à la fois d'agrément et de produit, appelé Petites-Filières, composé de bâtiments d'habitation et d'exploitation, cour, aire, jardin, prés, terres labourables, vignes et terres vagues, ensemble d'une contenance de dix-neuf hectares quarante-quatre ares cinquante-neuf centiares, dont sept hectares cinquante-quatre ares trente-six centiares sont arrosés par les eaux du canal de Chateau-Arnoux.

Ce domaine est inscrit au plan Cadastral sous les numéros 358, 359, 360, 363, 363 bis, 364, 365, 366, 356, 369, 370, 332, 334 p, 373 p, 374 p, 369, 370 p, 361 p, 357 p, 362 p et 367 p de la section B, aux lieux dits le Bâteau, et Filières, Côte Saint et Filières, Champ Farlin et Le Bâteau et Fradeau.

§ III.
sur la commune de l'Escale

Une propriété, appelée l'Olivette, de nature labour, complantée d'Oliviers, de la contenance de trente-trois ares quatre-vingt-quatre centiares et portée au plan cadastral sous le N° 1004 bis de la section B, aux lieux dits Le Creux du Mégy.

§ IV.
sur la commune d'Aubignosc

Un petit bois formant une dépendance du domaine des Petites-Filières, traversé par la route nationle et la voie du chemin de fer, confinant : d'un côté un torrent et d'un autre, propriété Laugier; d'une contenance de vingt-quatre ares 24 centiares,

La vente de ces immeubles a été fixée et aura lieu le dimanche trente mars mil huit cent quatre-vingt-dix, à deux heures du soir, à Gap, en l'étude et par les soins de Me Jouglard, notaire en cette ville rue Elysée.

Elle sera tranchée au profit des plus offrants et derniers enchérisseurs sur le lotissement et les mises à prix qui suivent :

LOTISSEMENT
et Mises à Prix

PREMIER LOT

Il sera formé de tous les immeubles situés sur la commune de Gap et sera exposé aux enchères sur la mise à prix de quarante mille francs,
ci . . . . . 40,000 »

DEUXIÈME LOT

Il sera formé des immeubles situés sur la commune de Château-Arnoux, désignés au § 2e et du bois situé sur la commune d'Aubignosc, désigné au § 4e, ce lot sera exposé aux enchères sur la mise à prix de dix-neuf mille sept cents francs,
ci . . . . . 19,700 »

TROISIÈME LOT

Il sera formé de la propriété située sur la commune de l'Escale, désignée au § 3e, et sera exposé aux enchères sur la mise à prix de trois cent francs,
ci . . . . . 300 »

Total des mises à prix soixante mille francs,
ci . . . . . 60,000 »

Le cahier des charges, clauses et conditions de la vente a été déposé en l'étude de Me Jouglard, notaire à Gap, où chacun peut en prendre connaissance.

S'adresser pour plus amples renseignements, au dit Me Jouglard, notaire, et à Me Tanc, avoué poursuivant la vente.

Pour extrait :
Fl. TANC
(dûment enregistré).

à Louer Présentement
Rue Porte de Provence
CAFE DU COMMERCE
TENU PAR FERRARY
avec Cour, Jardin et Tir
S'y adresser

TERRAIN A LOUER
Par lots de 100 toises
au Signavoux, près la Gare
S'Adresser à M. BARDONNENCHE, rue du Glissoir

AVIS

M. Tercide Ou. trie, fils chirurgien-dentiste à Dijon, diplômé de l'Ecole Dentaire de France, a l'honneur d'informer sa clientèle des Basses-Alpes, qu'il reviendra en jnillet ou août prochain.

N. B. Un avis ultérieur fera connaître son arrivée.

ASPERGES
Grosses, Hâtives, **d'ARGENTEUIL**
CENT GRIFFES
Améliorées 6f Perfectionnées 10
franco en gare contre mandat-poste à M. Camille Lanson, à Montesson, près **Argenteuil** (S.-et-O.). — Réductions suivant l'importance de la commande.

A CÉDER DE SUITE
FONDS DE COIFFEUR-PARFUMEUR
Situé en face le Gd Hôtel Rémusat
Boulevard Gassendi, DIGNE
S'adresser au bureau du Journal

UNE TRÈS CURIEUSE et intéressante brochure donnant les moyens de guérir les vices du sang, les maladies de peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de poitrine et d'estomac et les rhumatismes est envoyée gratis et franco sur demande à VINCENT, pharmacien à Grenoble (Isère),

---

GRANDS MAGASINS DU
Printemps
NOUVEAUTÉS
Envoi gratis et franco
du catalogue général illustré renfermant toutes les modes nouvelles pour la **SAISON d'Été**, sur demande affranchie adressée à
MM. JULES JALUZOT & Cie
PARIS
Sont également envoyés franco les échantillons de tous les tissus composant nos immenses assortiments, mais bien spécifier les genres et prix.
Expéditions *franco* à partir de 25 francs

A CÉDER DE SUITE
Pour cessation de commerce
MAGASIN DE PORCELAINES
ET VERRERIES
Liqueurs, dépôt de bières et machine à fabriquer la limonade
BELLE CLIENTÈLE
S'adresser à M. Aimé Giraud, à Sisteron

Fortune !!! par le
SYSTÈME AMÉRICAIN
encore à peine connu en France, et **le seul qui permette de réaliser en quelques jours**, presque sans risque, avec un petit capital, **de très gros bénéfices.** On peut, avec **250 fr.**, **gagner toutes les semaines** de **500** à **1.500** fr. *Bénéfices payés tous les 10 jours.*
Demander *notice* à MM. **BAHIER et Cie**, banquiers, *9, Rue des Filles Saint-Thomas*, près la Bourse, *PARIS.*

PRIME DE NOTRE JOURNAL
Les Célestins
0fr. 30 LE LITRE
Eau Minérale Naturelle de Vals *(Ardèche). Contient un gramme et demi de bi-carbonate de soude (sel de Vichy). Eau de table hygiénique et agréable.* **Ne trouble pas le vin.** *Pétille dans le verre comme du Champagne.* **Facilite la digestion.** *Guérit et prévient les maladies du* **foie** *et de l'*estomac.
70 % de RABAIS
AMÉLIORE LE VIN ET L'ÉCONOMISE
PRIME
à nos abonnés et acheteurs au numéro
15 fr. la Caisse de 50 Bouteilles
Port à part et en plus au moment de la livraison. Toutes les expéditions se font de Vals (Ardèche), dans les 15 jours de la demande, contre mandat-poste adressé à l'administration de notre Journal.
APPROBATION DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS
CHAQUE BOUTEILLE CONTIENT EXACTEMENT UN LITRE
AUTORISATION DE L'ÉTAT

JOURNAL DE LA SANTE
(CRÉÉ EN 1884)
PARAÎT TOUS LES DIMANCHES
Organe de vulgarisation scientifique, peut être considéré comme le plus intéressant, le plus instructif et le plus utile des journaux de médecine populaire. 18 articles inédits dans chaque numéro.
JOURNAL DE LA SANTÉ
est le journal le plus répandu en France. Son tirage moyen dépasse **30,000** exemplaires par semaine.
Un comité **médical** composé d'éminents spécialistes, donne des consultations **gratuites** aux abonnés par la voie du journal.
ABONNEMENT : 6 FR. PAR AN
On s'abonne **sans frais** à tous les bureaux de poste et aux bureaux du *Journal de la Santé*, 16, rue de la Grange-Batelière, Paris.
Deux numéros spécimens sont envoyés gratis

SI vous voulez un beau
80 MÉDAILLES — PRIX D'HONNEUR

VEAU	bien	GRAS GROS BLANC
POULAIN	très	FORT MUSCLÉ ROBUSTE
PORC	bien	GRAS GROS LOURD
AGNEAU	très	GRAS GROS FORT

Achetez pour leur **élevage** la très *NOURRISSANTE* **CRÉMÉINE** et **coûtant six fois moins.** remplaçant avantageusement le lait maternel **10,000** attestations de cultivateurs éleveurs et vétérinaires. VENTE : *chez tous les Epiciers, Droguistes et Grainetiers.*
INSTRUCTION, ATTESTATIONS et MODE D'EMPLOI envoyés GRATUITEMENT
Sac de 10 kilogs d'essai (pour 250 litres de lait *Crémeine*) : **8 Fr.**
25 kilogs : 16 f. ; 50 kilogs : 31 f. ; 100 kilogs : 60 f.
DÉPOT GÉNÉRAL : *Agence Centrale des Agriculteurs de France*, Alfred DUDOUY, 38, Rue Notre-Dame des Victoires, 38, PARIS.

Si vous Toussez
PRENEZ DES
PASTILLES GÉRAUDEL

AMARA BLANQUI Médaille à toutes les Expositions
AMARA BLANQUI Le meilleur des Amers.
AMARA BLANQUI 4 Diplômes d'Honneur

Maison F. FERRARY, Fils aîné à Sisteron
Pardessus et Pélerines
Imperméables en Cahoutchouc
Pour Hommes, Dames et Enfants

© VILLE DE SISTERON

MELROSE
RÉGÉNÉRATEUR
favori des
CHEVEUX.

Le MELROSE rend positivement aux cheveux gris et blancs leur couleur de première jeunesse et enlève les pellicules. En flacons de deux grandeurs, prix très modiques.— Chez les Coiffeurs et Parfumeurs. Dépôt : 26 Rue Etienne Marcel (ci-devant 92 Bd. Sébastopol), Paris.

BUTTER EXIGER LE VÉRITABLE NOM CHOCOLAT-MENIER LES CONTREFAÇONS

LA BATAILLE

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN A CINQ CENTIMES

Le plus vivant, le plus Parisien des Journaux Républicains d'avant-garde

Paraît le Matin à Paris.

Rédacteur en chef : LISSAGARAY

LA BATAILLE publie tous les jours un article de LISSAGARAY, les Nouvelles de la Dernière Heure, la Bourse, deux Feuilletons, des Correspondances des départements et un *COURRIER QUOTIDIEN DE L'EXPOSITION.*

LA BATAILLE est envoyé *Gratuitement*, pendant quinze jours à titre d'essai, à tous les Comités républicains de Paris et des départements qui en font la demande. Les demandes doivent porter le cachet ou le timbre du Comité républicain.

ABONNEMENTS :

PARIS ET DÉPARTEMENTS : Trois mois : **6** fr. — Six mois : **11** fr.
Un an : **20** fr.

Adresser les mandats-poste à l'Administrateur de la BATAILLE, 16, rue du Croissant.

PARIS

On peut s'abonner dans tous les Bureaux de poste de France

PLUS DE MAUX DE DENTS!

PAR L'EMPLOI DE
l'Elixir, Poudre et Pâte Dentifrices
DES
RR. PP. BÉNÉDICTINS
de l'Abbaye de Soulac (Gironde)
Dom MAGUELONNE, Prieur
2 Médailles d'Or : Bruxelles 1880, Londres 1881
Les plus hautes Récompenses
INVENTÉ EN L'AN **1373** PAR LE PRIEUR Pierre BOURSAUD

« L'usage journalier de l'**Elixir Dentifrice des RR. PP. Bénédictins**, à la dose de quelques gouttes dans l'eau, prévient et guérit la carie des dents, qu'il blanchit et consolide en fortifiant et assainissant parfaitement les gencives.

« C'est un véritable service à rendre à nos lecteurs de leur signaler cette antique et utile préparation, le **meilleur curatif** et le **seul préservatif** des Affections dentaires. »

Elixir, 2f, 4f, 8f, 12f, 20f ; Poudre, 1f25, 2f, 3f ; Pâte, 1f25, 2f.

Maison fondée en 1807 **SEGUIN** Bordeaux

Se trouvent dans toutes les bonnes Parfumeries, Pharmacies et Drogueries.

La seule ARRÊTANT EN 48 HEURES
ÉCOULEMENTS Récents ou Anciens
Jamais d'insuccès
Milliers d'attestations
INJECTION RUSSE
Le flacon : 4 fr. 50
dans toutes pharmacies
Expédié franco contre mandat-poste, le flacon : 5 fr.
J. GARDOT Chimiste, 9, *rue Laffitte, PARIS.*
DÉPOTS :

HUILE DE HOGG

Le Médecin : « *Je prescris pour cet enfant de l'*Huile de Foie de Morue *de HOGG, c'est la meilleure et la plus agréable à prendre ; pour vous également, Madame, votre lait deviendra plus nourrissant et vous vous en porterez mieux.* »

Le **Petit Journal** du 16 Août dernier a signalé les falsifications consistant à fabriquer une **soi-disant Huile de Foie de Morue** avec des détritus de poissons pourris ramassés aux Halles et dans les ports. Le *Laboratoire Municipal de Paris* poursuit une enquête.— Le seul moyen d'éviter ces fraudes, c'est de s'adresser à une *Maison* de premier ordre, à une marque connue, comme l'est celle de HOGG, à **Paris**. *Le Codex* a publié le procédé employé pour l'extraction de l'**Huile de Hogg**. Son établissement pour la pêche à TERRE-NEUVE, qui date de 1849, produit une huile *couleur paille*, d'un *bon goût* de *sardine fraîche*, très supérieure aux huiles de morue en général et, particulièrement aux huiles *brunes*. Son action curative est bien connue dans les *Maladies de la Poitrine et de la Peau, elle fortifie les Personnes Délicates ou Fatiguées* (NOURRICES, CONVALESCENTS), mais elle produit surtout des effets merveilleux sur les **Enfants Faibles**, grâce à ses propriétés *Nourrissantes* et aux *Phosphates* qu'elle contient. **L'Huile de Hogg** se reconnaît facilement, car elle ne se vend qu'en flacons *Triangulaires* (PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE). Chez **Hogg**, pharmacien, *2, rue Castiglione*, **Paris**, et toutes les pharmacies. Prix : **4** fr. franco, contre mandat. Envoi prospectus gratis et un prix courant spécial pour plusieurs flacons.

FINANCES **LA CHRONIQUE DE LA BOURSE** Journal Financier (5e Année) *52, Faubourg Montmartre, 52, à PARIS* — Vente et Achat de Titres au Comptant et à Terme **AVANCES SUR TITRES** Renseignements Gratuits sur toutes valeurs. Envoi gratuit du Journal, 2 mois sur demande

DRAGÉES BALSAMO-TONIQUES *au baume du Brésil ferrugineux du Dr* **CLARENS**. Le meilleur remède des Ecoulements contagieux et autres, *Anciens ou Récents*, Flueurs blanches, etc., elles guérissent en fortifiant. 3 fr. la boîte. Pts du Dr DAVERNE, rue Rodier, 9, **PARIS**. Consultations. **ROB-VÉGÉTAL DÉPURATIF** du Dr **CLARENS**, le plus efficace et le moins coûteux des Dépuratifs du sang et des humeurs.— Prix : 3 fr. 50 ; loduré 4 fr.— **INJECTION** du Dr **CLARENS** Curative et Préservative, ne causant aucune douleur et n'amenant jamais de rétrécissements. 3 f.. Notice c. timb. 15 c. Adr. lettres et corresp. au Dr CLARENS, 9, r. Rodier. PARIS

Garie d'Origine Demandez le **RHUM DES PALMISTES** VROMET & Cie *8, Rue au Roule, 8* PARIS *St Pierre* Martinique

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

Avez-vous des Cheveux gris ?
Avez-vous des Pellicules ?
Vos Cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils ?
SI OUI

Employez le ROYAL WINDSOR, ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. — **Vente toujours croissante.** — Exiger sur les flacons les mots **ROYAL WINDSOR.** — Se trouve chez Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT : 22, Rue de l'Échiquier, *PARIS*
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

SAINTOIN
FRÈRES
ORLÉANS, *Maison fondée en 1760*, ORLÉANS

Chocolat Saintoin
Curaçao Saintoin

Impressions
COMMERCIALES
ET DE LUXE

CIRCULAIRES
Têtes de Lettres
BROCHURES
Lettres de Mariage
DE NAISSANCE
et de Décès
PRIX-COURANT
ENVELOPPES.

IMPRIMERIE NOUVELLE
SISTERON (B. A.)

AUG. TURIN

Cartes de Visite & d'Adresse
IMPRIMÉS POUR MAIRIES
Affiches de toutes dimensions

La Maison se charge de faire exécuter toutes les
Impressions Lithographiques

LIVRAISONS RAPIDES — PRIX MODÉRÉS

Impressions
COMMERCIALES
ET DE LUXE

FACTURES
Livres à Souche
REGISTRES
Labeurs
PROSPECTUS
MANDATS
Etiquettes en Couleurs
VARIÉES

MODES
LE MEILLEUR, LE PLUS BEAU ET LE MOINS CHER DES JOURNAUX DE MODES EST
LA SAISON
JOURNAL ILLUSTRÉ DES DAMES
25, RUE DE LILLE, 25, A PARIS
paraissant le 1er et le 16 de chaque mois

L'année entière contient environ **2000 magnifiques gravures noires** représentant les **dernières nouveautés en objets de toilette et petits ouvrages de dames**, avec un texte explicatif clair et précis, plus de **200 patrons en grandeur naturelle** et au moins **400 dessins de broderie.** L'édition de luxe donne, outre ces éléments, **36 belles gravures coloriées** dues aux premiers artistes.

Prix d'abonnement affranchissement compris :

	un an	6 mois	3 mois
Édition ordinaire	7 fr.	4 fr.	2 fr. 25
Édition de luxe	16 fr.	8 fr. 50	4 fr. 50

Les abonnements partent du premier de chaque mois et sont payables d'avance.

On s'abonne chez tous les libraires et aux bureaux de poste.
Envoi gratuit de numéros spécimens sur demande affranchie adressée à l'Administration du Journal, 25, rue

Le Gérant — Vu pour la légalisation de la signature ci-contre — Le Maire

© VILLE DE SISTERON